



Le mot du maire

Après la belle fête votive de juillet, bien organisée par le Comité des Fêtes et tous les habitants du village qui s'y sont associés, après un bel été (si on se compare aux autres régions) ... Il faut « reprendre le collier » car le travail ne manque pas.

Pendant l'été, l'équipe municipale n'est pas restée inactive comme vous avez pu le constater. L'école est maintenant rénovée et d'ici la Toussaint les classes seront définitivement installées dans leur bâtiment. Les chemins et les rives ont été entretenus, des panneaux d'information ont été mis en place dans les quartiers, la propreté du village a été une priorité permanente. Il reste cependant encore beaucoup à faire. Les prochaines étapes concerneront la signalisation à l'intérieur du village (numérotation des rues, signalisation routière, traçage des lignes de stationnement au centre) et l'entretien de la voirie.

Concernant l'urbanisme, la carte communale devrait être approuvée à la fin de l'année. Le Conseil Municipal y travaille encore. Une étude d'extension de la capacité de notre station d'épuration (actuellement 500 habitants) sera initiée courant septembre pour un aboutissement du projet en 2010. Les chantiers en cours sur l'avenue de Sommières se terminent (éclairage, station de relevage, voirie, ...etc).

Septembre est toujours synonyme de rentrée. Les enfants retournent à l'école, au collège, au lycée; les parents reprennent le rythme de leur travail dans le village, en ville ou dans les terres. A tous, je souhaite une bonne rentrée scolaire, une bonne reprise dans le travail et de bonnes vendanges.

Les vendanges autrefois...



On est loin des machines à vendanger!...

Réparation de l'école... Les travaux sont achevés

La rentrée des classes ne s'est pas faite dans l'école rénovée. Nous avons préféré déménager les deux classes hébergées momentanément par la mairie calmement. La « migration » se fera dans les jours à venir. Nous en profiterons pour inaugurer notre « nouvelle » école et lui donner un nom avec le concours des maitresses. Dans ce domaine, les idées de chacun sont les bienvenues...

Merci aux parents d'élèves qui ont apporté leur soutien à la mairie dans la recherche de subventions. La pétition envoyée à nos élus départementaux et régionaux les décidera peut-être à être plus attentifs aux besoins des petites communes comme la notre.

Globalement, la rénovation de notre école aura coûté 80 000 €, payés en grande partie par notre assurance.

DANS CE NUMÉRO :

<i>Le mot du maire</i>	1
<i>Les vendanges autrefois</i>	1
<i>Réparation de l'école</i>	1
<i>Divagation des animaux</i>	2
<i>Covoiturage</i>	2
<i>Horaire Saint-Génès, Nozières</i>	2
<i>Covoiturage</i>	2
<i>Points permis de conduire</i>	2
<i>Le SIRS</i>	2
<i>Eoliennes</i>	2
<i>Boules: Le Master de Pétanque</i>	3
<i>Voisinage</i>	3
<i>Club « A Cœur Joie »</i>	3
<i>Culture</i>	3
<i>Papiers - Listes électorales</i>	3
<i>Centre médico-social</i>	3
<i>Nouveau à Moulézan</i>	3
<i>Informations utiles</i>	4
<i>Fuel</i>	3
<i>EDF-ERDF</i>	4
<i>Divers</i>	4

Proverbes vigneron

- S'il pleut à la saint Grégoire, autant d'eau que de vin à boire.
- En septembre, pluie fine est bonne pour la vigne.
- Si saint Matthieu pleure au lieu de rire, le vin au vinaigre vire.
- Étoiles qui filent en septembre, tonneaux trop petits en novembre.
- Cent jours après qu'en ton jardin le lys blanc ait fleuri, si tu veux du bon vin tes raisins ont assez mûri.

Divagation des animaux

De trop nombreux chiens et chats divagent dans le village. Même si nous sommes « à la campagne » et que dans ce domaine, on peut être plus tolérant qu'« en ville », il existe une limite gênante à ne pas dépasser.

Il est donc demandé aux propriétaires de chiens et de chats d'être responsables en évitant de laisser leurs animaux se multiplier et circuler de façon permanente seuls dans les rues du village.

En ce qui concerne les chats, une cage-piège sera placée dans le village pendant une semaine chaque mois. Les chats capturés seront confiés à la fourrière de Vallerargues. Une information sera diffusée sur les panneaux d'affichage.

Covoiturage

Le prix des carburants de nos véhicules a considérablement augmenté. Il semble que cette hausse soit durable. Il devient donc intéressant de parler du covoiturage. Des personnes qui ont régulièrement la même destination peuvent s'entendre pour se grouper et réduire ainsi leur budget transport.

Si vous êtes intéressés par le covoiturage, vous êtes priés de vous faire connaître à la mairie (aux heures d'ouverture ou par téléphone) avant la fin du mois de septembre. Une réunion permettra de finaliser ce projet.

Comment connaître le nombre de points restant sur son permis de conduire ?

Vous pouvez avoir connaissance du nombre de points restant sur votre permis de conduire :

- par consultation gratuite dans la préfecture ou la sous-préfecture de votre domicile, en vous présentant personnellement muni de votre permis de conduire et d'une pièce d'identité en cours de validité.
- par courrier. Votre demande écrite devra être accompagnée de la photocopie de votre permis de conduire et de celle d'une pièce d'identité en cours de validité. La demande devra également être accompagnée d'une enveloppe affranchie au tarif recommandé avec demande d'avis de réception, ainsi que la liasse délivrée par la Poste permettant la distribution du recommandé.
- par internet. Vous avez la possibilité de connaître le nombre de points restant sur votre permis grâce à un site internet sécurisé "Télépoints". (<http://tele7.interieur.gouv.fr/telepoints>). Mais, il est nécessaire pour se connecter de demander au préalable un identifiant (le numéro du permis) et un code confidentiel sécurisé à sa préfecture, ces informations figurant exclusivement sur le relevé intégral de chaque dossier du permis.

Le Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire (S.I.R.S)

Créé à la rentrée scolaire 1990, le SIRS réunit les communes de Domessargues, Maressargues, Montagnac et Moulézan. Il accueille environ 200 enfants.

Sept institutrices enseignent aux enfants des classes de maternelle à CM1. Onze personnes composent l'équipe intercommunale. Elles aident les institutrices, assurent la garderie et le fonctionnement de la cantine, accompagnent les enfants dans les cars, gèrent administrativement les élèves.

Une garderie (Domessargues) accueille les enfants de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30 les jours de classe. La cantine (Domessargues) assure les repas de midi pour les enfants inscrits.

Une navette de car entre les quatre villages est mise en place gratuitement par le Conseil Général du Gard.

Une circulaire très détaillée récapitulant tout ce qu'il est nécessaire de savoir à la rentrée a été remise à chaque foyer en début d'année. Des exemplaires sont disponibles à la mairie.

Eoliennes

Le projet de la Zone de Développement Eolien du Bois des Lens suit son cours. Une enquête publique d'un mois se déroulera avant la fin de l'année. Chacun pourra donner son opinion. A titre d'information, voici un extrait d'un article récent paru dans le journal La Tribune:

« Dans le cas de la France, où la consommation d'électricité a augmenté de 74% depuis 1980, les technologies de l'éolien permettraient aussi d'anticiper le renouvellement des moyens de production vieillissants. L'éolien est en marche, avec ou sans la France. C'est devenu une industrie, avec une croissance de 20 % par an, et déjà plus de 100 GW de capacité installée dans le monde (le parc nucléaire français est de 63 GW), représentant un investissement annuel de 50 milliards de dollars.

En 2002, Jacques Chirac disait: "La maison brûle." Depuis, le baril a frôlé les 150 dollars, pour dépasser sans doute les 200 dollars dans les années 2010-2020. Dans ce contexte, chaque seau d'eau compte. À l'heure des déclarations sur la crise économique, notamment due à la cherté des matières premières, énergie en tête, peut-on vraiment s'offrir le luxe de tergiverser encore sur la valorisation d'un actif dont nous disposons, n'en déplaise à notre esprit gaulois ? Certaines technologies sont relativement indépendantes des ressources du territoire où elles sont implantées. Ainsi en est-il du nucléaire ou des fossiles. A contrario, d'autres technologies sont totalement dépendantes des ressources des territoires sur lesquels elles sont implantées. Ainsi en est-il des énergies renouvelables.

A l'instar de l'expression des pays "rois du pétrole", il existe donc des pays "rois de l'éolien", du solaire, de la géothermie ou encore de la biomasse. Entendre par là des pays dotés de ressources éoliennes, solaires, géothermiques ou biomasses hors du commun. L'inertie des mentalités aidant, peu de ces royaumes se reconnaissent comme tels. Et préfèrent rester vassaux des pays producteurs de pétrole.

La France, grâce à sa géographie et son climat, présente le second gisement éolien en Europe après la Grande-Bretagne. La France est donc un des royaumes de l'éolien. Notre potentiel de production d'électricité éolienne, compatible avec nos usages et nos infrastructures, est de l'ordre de 25 GW. Il est valorisé à 12% aujourd'hui avec 3 GW installés. Autrement dit, 88% de la valeur du territoire en termes de production d'électricité éolienne resterait à exploiter. Sommes-nous si riches pour dédaigner ces actifs? »

Concours de boules

L'association « Loisirs Boules Animations » a organisé en juin le premier MASTERS de PETANQUE de Moulézan. La compétition a vu s'affronter 12 joueurs de 7 à 77 ans au cours de 3 concours. La lutte fut acharnée et indécise jusqu'au dernier lancer de bouchon. Le résultat final est le suivant:

- 1° - MARCON Ghislain - CHAMPORI Fabien
- 3° - PIC Thomas
- 4° - LEMAIRE Cathy - Christian
- 6° - LEMAIRE Geoffrey - Yan
- 8° - BENOIT Loïs
- 9° - BLASQUEZ David - PALPACUER J. François
- 11° - LEMAIRE Joël
- 12° - Saïd



Bravo à tous ces joueurs qui ont tous été récompensés. Bravo et merci aux organisateurs, en particulier Gilbert MARCON.

Culture

- **Au Foyer de Saint Génies de Malgoire** du 24 au 26 octobre: 5ème Festival de théâtre associatif:

Vendredi 24 octobre à 20h30: « Dans ma ville... les anges » (Poésie et chants)

Samedi 25 octobre à 15h30: »Pour ceux qui restent « (Comédie cynique)

Samedi 25 octobre à 20h30: « Drôle de squat » (Comédie)

Dimanche 26 octobre à 15h30: « Fous rires » (Humour, sketches)

- **Au Foyer de Fons** le 7 novembre 2008 à 20h30: Tony RIVERA interprète les chansons de Luis Mariano

- **Au Foyer de La Rouvière** le 14 novembre à 20h30: Théâtre « Comme un dimanche »

Entrée générale pour ces manifestations: **5 euros. Gratuit pour les scolaires et les étudiants.**

Centre Médico-social

Un centre médico-social a été ouvert à Saint Génies de Malgoires. Quatre assistantes sociales et deux puéricultrices sont disponibles.

Mme **CAROL Barbara (Assistante sociale)** et Mme **VASSE Catherine (Puéricultrice)** s'occupent de notre village. Vous pouvez les contacter au **0466021360** (Fax: 0466021370) de 9h00 à 15h30 et de 13h30 à 17h00. Le centre est fermé le lundi de 13h30 à 15h30 et le vendredi de 9h00 à 12h00.

Adresse: Résidence Hemingway - Rue Voltaire 30190 SAINT GENIES DE MALGOIRES

Club 3ème âge « A cœur joie »

- **8 octobre:** Journée gratuite avec repas et loto offerts par la société « Pro-Confort ». Cette journée est ouverte aussi aux non-adhérents.
- **14 au 18 octobre:** Séjours à Collonges la Rouge en Corrèze et Oradour sur Glane. Les non-adhérents sont acceptés en fonction des places disponibles.
- **9 novembre:** Grand loto au foyer de Moulézan
- **19 novembre:** Une journée « Maison de Jeanne »
- **10 décembre:** Après-midi récréatif. Mise à l'honneur des adhérents et adhérentes de plus de 80 ans.

Nouveau à Moulézan

L'Association OXYGENE propose pour les ADULTES et les ENFANTS de plus de 4 ans des cours de:
DANSE ENFANTS, DANSE MODERNE JAZZ, DANSE CLASSIQUE, HIP-HOP
GYM-REMISE EN FORME-STRETCHING, KARATE

Les cours seront enseignés par des professeurs diplômés d'Etat (Danse) et diplômé 2ème dan (Karaté)

Renseignements et horaires : **Marie 0629417437 ou Lucette 0964300258**

La mairie met le foyer gratuitement à la disposition de l'association

Voisinage

En cas de problème avec son ou ses voisins il est préférable de dialoguer avec eux tout en restant courtois.

Si le problème n'est pas résolu par le dialogue, le respect du ou des voisins doit continuer. Les problèmes ne se règlent pas à coups d'insultes, voir par des coups. Ce genre d'attitudes ne peut qu'engendrer plus de problèmes et peut réduire considérablement les chances d'obtenir gain de cause auprès d'un tribunal.

Lorsqu'un problème ne se règle pas entre voisins il est préférable de faire appel à des tiers. Cela peut être un élu de la commune, un autre voisin ou une personne extérieure (associations...)

Papiers

Les délais sont actuellement de 5 à 6 semaines pour le traitement d'une demande de passeport ou de carte d'identité (délai de fabrication inclus.)

N'attendez pas si vous avez besoin de ces papiers!

Listes électorales

Il est important d'être inscrit sur la liste électorale de son lieu de résidence pour voter. Ceux et celles qui ne l'ont pas encore fait sont priés de se présenter à la mairie avant le 31 décembre 2008 munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Gymnastique Prénatale
 le mercredi de 16h à 17h15
 De mai à octobre à la piscine de
 Sauzet
 ☎ 0466816604
 📞 0603783681

Au cœur du Bois des Lens (tome 1)

L'histoire chronologique et anecdotique de notre village, écrite par F.-R. Magdelaine nous fait partager la vie quotidienne des habitants de Moulézan des origines jusqu'à la moitié du 19e siècle. Le second tome est en préparation.

Vous pouvez vous procurer l'ouvrage à la mairie au prix de 25 €.

Annuaire, renseignements utiles



Mairie:	0466778794
Poste Moulézan:	0466776621
Poste Lédignan:	0466569850
Ecole Moulézan:	0466778622
Collège de la Gardonnenque:	0466833060
Déchetterie St Bénézet:	0466565830 Ou 0679891319
Communauté des communes Lens-Gardonnenque:	0466630080
Pompiers:	0466834058 ou 18
Gendarmerie St Mamert:	0466811033
Samu:	15
Bus STDG	0466292729
Crèches-Halte Garderies St Geniès:	0466816255
Parignargues:	0466632404
Centre Hospitalier de Nîmes:	04 66 68 68 68
Centre Hospitalier d'Alès:	04 66 78 33 33
Centre Anti-Poisons:	04 91 75 25 25
Météo France (Gard):	08 36 68 02 30
Préfecture du Gard:	04 66 36 40 40



Mairie:
Ouverture au public:
Lundi de 14h à 18h
Mercredi de 8h à 12h
Vendredi de 8h à 12h
Le maire est présent en mairie le mardi de 8h à 12h et le jeudi de 14h à 18h. Il peut vous recevoir

Bibliothèque:
Mardi de 16h30 à 18h00

Déchetterie:
Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi
de 10h à 12h et de 14h à 18h
Carte de membre obligatoire (à retirer en mairie)

Poste:
Lundi, mercredi, jeudi, samedi: 9h30-11h45
Mardi et vendredi: 9h30-12h00

ATTENTION CAPTURE DE CHATS ERRANTS

Pendant la semaine du 13 au 17 octobre, des cages servant à capturer les chats errants seront disposées dans le village. Propriétaires de chats domestiques, prenez vos précautions.

Carnet

Décès: Madame Seguin Renée, Marguerite, veuve de Liautard Léon

Fuel

Pour faire baisser la facture de chauffage, on peut se grouper et faire livrer, par un même fournisseur, une grande quantité de fuel domestique. En effet, le prix est dégressif en fonction du nombre de litres livrés. La mairie se charge de collationner les demandes. Préciser nombre de litres, adresse, date limite de livraison. On fera une commande tous les 2 mois environ.

ERDF et EDF

On n'y comprend plus grand-chose.... Les sigles se multiplient et ce n'est pas pour faciliter la tâche des consommateurs que nous sommes. Ainsi, vous savez que désormais nous pouvons choisir notre fournisseur d'électricité (pas forcément EDF...). Cependant, une nouvelle société, issue d'EDF, a vu le jour, c'est l'ERDF qui reste le distributeur d'électricité. C'est eux qu'il faut contacter pour les raccordements. La mise en service de votre installation est l'affaire du fournisseur. Voici quelques numéros de téléphones utiles:

-Raccordements: **0810058714**

-Mise en service, résiliation, modifications contractuelles, facturation, règlement, relevés, ...etc: Votre fournisseur dont le n° de téléphone apparaît sur votre facture ou le **0810112212** si vous n'avez pas encore de fournisseur.

-Centre d'appel dépannage des biens et des personnes 24h/24, 7j/7: **0810333030**

-Demande de renseignement et déclaration d'intention de commencement de travaux: **0466784695**

En cas de doute, la mairie est là pour vous renseigner.

AMBROISIE

Attention à la prolifération de plans d'ambrosie (plante sauvage dont le pollen est très allergisant). Un arrêté préfectoral prescrit à tout propriétaire de détruire l'ambrosie. Une campagne d'information avec photos sera faite sur les panneaux d'affichage.

Nouveau pour l'environnement

Un container pouvant recueillir des cartouches d'encre informatique vide, des téléphones portables usagés, des CD, des DVD, des piles usagées est en place à la mairie. Utilisez le... C'est un geste pour préserver l'environnement.

Composteurs

Il reste quelques composteurs à vendre au prix de 15 €. S'adresser à la mairie.

**GARDEZ NOTRE VILLAGE
PROPRE...!**

Etymologie du nom MOULEZAN:
Du nom d'homme latin *Molisius*
et suffixe *-anum*.

Ce bulletin est le votre. Vous pouvez participer à sa rédaction en proposant des articles, des photos, des dessins. Il suffit de les rédiger et de les faire parvenir à la mairie. N'hésitez pas!

Sacs poubelles

Eviter si possible de sortir vos sacs noirs la veille à cause des chats et des chiens qui les déchirent la nuit.

Encombrants

Le ramassage des encombrants par le cantonnier a lieu les 1° jeudi de chaque mois.

Inscription à la mairie (téléphone).

Des étiquettes autocollantes « STOP PUB » pour vos boîtes à lettres sont à votre disposition à la mairie

A NOTER

- 9 novembre: Loto 3ème âge
- 16 novembre: Loto Paroisse
- 7 décembre: Loto Comité Fêtes